

So viel höher sind die Schweizer Preise im Vergleich zu Europa

Hochpreisinsel Von Alkohol bis Software: Für Produkte und Dienste, die in der EU 100 Franken kosten, zahlen Schweizer 182 Franken.

Die Schweiz ist teuer. Schweizerinnen und Schweizer bezahlten 2024 im Schnitt über 80 Prozent höhere Preise als die Menschen in der EU. Das zeigt ein neuer Vergleich des Bundesamts für Statistik. Von Fleisch über Schuhe bis zu Autos ist hier fast alles teurer als anderswo. Nur Smartphones und Laptops sind billiger.

Mit mehr als dreimal höheren Preisen sind stationäre Gesundheitsdienstleistungen, also Spitäler und Kliniken, in der Schweiz besonders teuer. Aber auch das Bildungswesen und das Wohnen kosten mehr als doppelt so viel.

Für den Vergleich prüften die statistischen Ämter der Länder die lokalen Preise für vergleichbare Warenkörbe. Insgesamt analysierten die Statistiker über 2000 Produkte und Dienstleistungen. Währungsbereinigt kommt der sogenannte tatsächliche Individualverbrauch in der Schweiz auf 182 Punkte im Vergleich zum EU-Schnitt von 100 Punkten. Dabei sind auch die Kosten für Bildung und Gesundheit inkludiert, für die der Staat bezahlt. Für die gleichen Produkte, für die man in der EU 100 Franken bezahlt, zahlt man in der Schweiz 182 Franken.

Schaut man sich nicht nur die Ausgaben der Haushalte an, sondern das gesamte Bruttoinlandprodukt, liegen die Schweizer Preise fast 60 Prozent über denen in der EU.

Die Schweiz wird so zum teuersten Land des ganzen Vergleichs, teurer noch als Island oder Luxemburg. Auch im Vergleich mit den Nachbarländern

So viel teurer ist die Schweiz

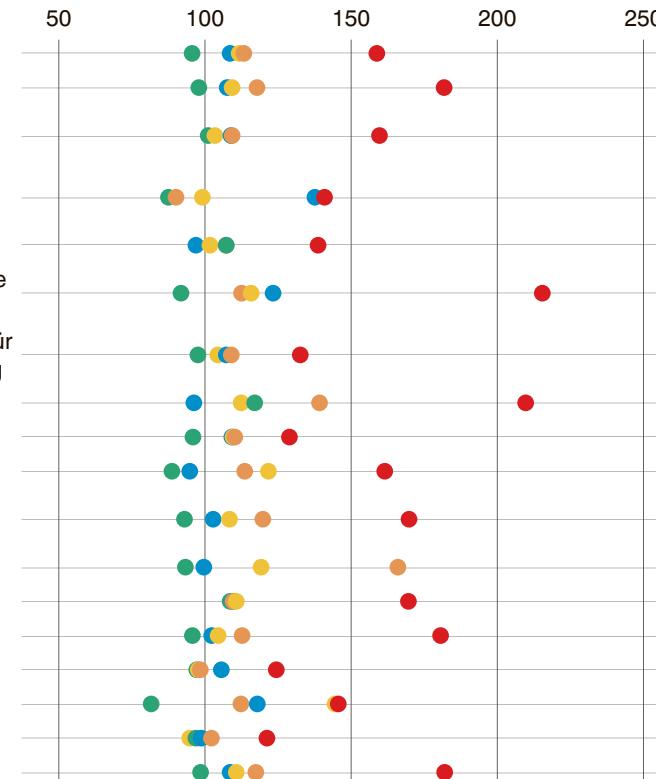
Das indexierte Preisniveau im Vergleich zum EU-Schnitt für verschiedene Kategorien, EU-27 im Jahr 2024 = 100 (provisorisch)

● Schweiz ● Deutschland ● Frankreich ● Italien ● Österreich

Bruttoinlandprodukt

Tatsächlicher Individualverbrauch

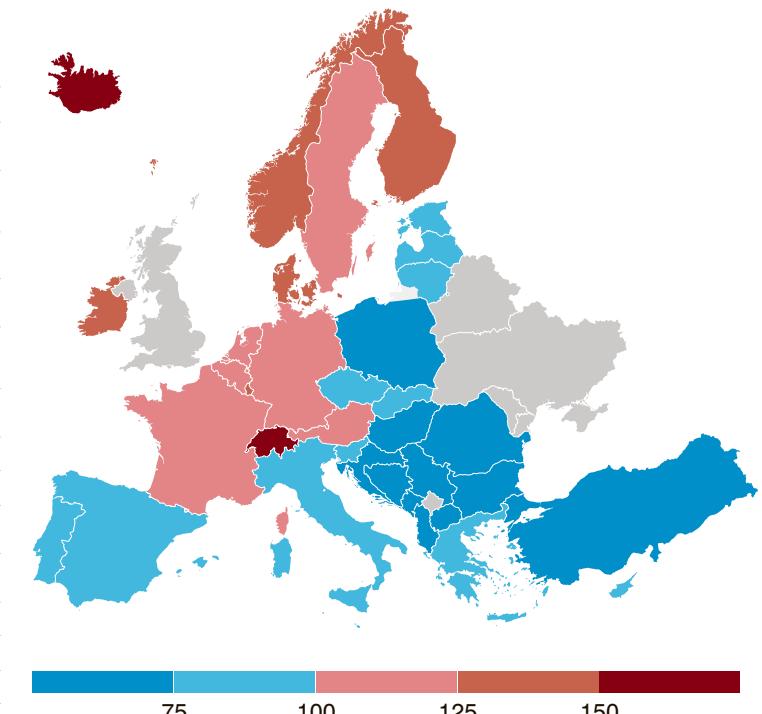
- Nahrungsmittel und alkoholfreie Getränke
- Alkoholische Getränke / Tabakwaren / Drogen
- Bekleidung und Schuhe
- Wohnung / Wasser / Strom / Gas / andere Brennstoffe
- Möbel / Apparate / Geräte / Ausrüstung für den Haushalt sowie deren Instandhaltung
- Gesundheitswesen
- Verkehr
- Information und Telekommunikation
- Freizeit / Unterhaltung
- Sport / Kultur
- Dienstleistungen des Bildungswesens
- Gaststätten- und Beherbergung
- Sonstige Waren und Dienstleistungen
- Maschinen und Geräte
- Baugewerbe
- Software
- Konsumausgaben



Grafik: boj / Quelle: Bfs

Grosse Unterschiede in Europa

Preisniveau 2024 im Vergleich (provisorische Ergebnisse)*, EU-Durchschnitt = 100



* Tatsächlicher Individualverbrauch. Beinhaltet alle Güter und Dienstleistungen, die von den Haushalten effektiv und individuell konsumiert werden.

Grafik: boj / Quelle: Bfs

bezahlt man in der Schweiz viel. Österreich liegt etwa 17 Prozent über dem EU-Schnitt, Deutschland und Frankreich sind weniger als 10 Prozent darüber und Italien sogar leicht darunter. Besonders günstig ist es in Nord-

mazedonien, der Türkei, Rumänien oder Bulgarien. In letzterem Land gibt es die tiefsten Preise der EU. Sie sind über 40 Prozent tiefer als im Schnitt der Union.

Darüber dürften sich die Bulgaren und Bulgaren nur be-

dingt freuen. Denn das Land ist eines der ärmsten Europas. Der Durchschnittslohn beträgt rund 1300 Euro. Das unterschiedliche Lohnniveau setzt auch die Preise in der Schweiz etwas in Perspektive. Der Bruttomedianlohn be-

trug 2024 7024 Franken, während der EU-weite Durchschnittslohn bei etwa 3000 Franken liegt. Die hohen Löhne dürften auch dafür verantwortlich sein, dass vor allem Dienstleistungen, Bildung und Gesundheit in der Schweiz

vergleichsweise teuer sind. In einigen Kategorien gibt es quer einen Schweiz-Zuschlag: So kostet hier auch Software über 20 Prozent mehr als in der EU.

Jan Bolliger

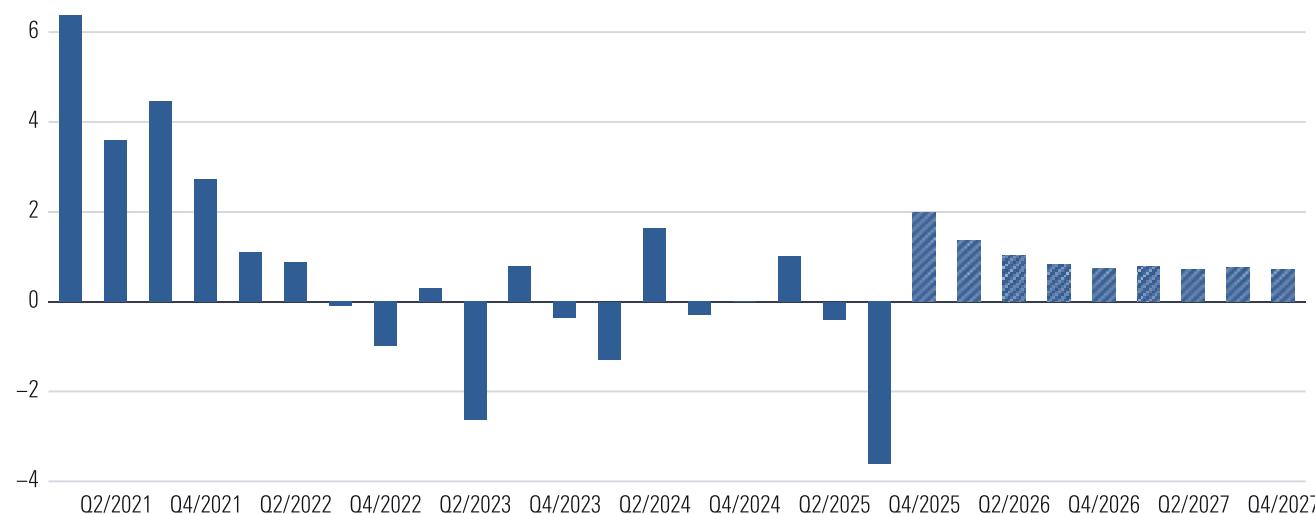
Die Schweizer Industrie in einem Mehrfrontensturm

Trotz Zollvereinbarung bereitet der Export Probleme – das zeigen drei Unternehmen, für die es jetzt noch schlechter kommt als gedacht

Findet die Industrie zurück auf Kurs?

Veränderung der Schweizer Industrieproduktion* gegenüber dem Vorquartal, in Prozent

■ Prognose (ab Q4/2025)



* Inklusive Landwirtschaft.

QUELLE: KOF-KONJUNKTURBERICHT, PROGNOSE WINTER 2025

dürfte auch die Attraktivität des Frankens als «sicherer Hafen» nachlassen. Die Grossbank sieht den Dollar in einem Jahr bei 79 Rappen. Das wäre minimal schwächer als heute.

Etwas besser sieht es beim Euro aus. Die Euro-Zone ist das wichtigste Exportziel von Schweizer Industrieunternehmen. Der Euro dürfte zum Franken im nächsten Jahr etwas stärker werden, dies erwartet die UBS. Sie sieht in zwölf Monaten einen Kurs von 95 Rappen je Euro statt wie heute 93 Rappen. Grund sei die Beschleunigung des Wachstums in der Euro-Zone, allen voran durch höhere Staatsinvestitionen in Deutschland.

■ Cicor – Ohne Deutschland wird es schwer. Eine Wiederbelebung der deutschen Wirtschaft würde auch Cicor freuen. Der Hersteller von Elektronikkomponenten musste vor wenigen Tagen ebenfalls die Erwartungen dämpfen. Cicor fertigt elektronische Baugruppen im Auftrag von Firmenkunden – und hatte aus der deutschen Industrie und Medizintechnik mit höherer Nachfrage gerechnet. Weil die nicht eintraf, erwartet das Unternehmen aus Bronschhofen jetzt für 2025 nur noch einen Umsatz von maximal 620 statt zuvor bis zu 650 Millionen Franken.

Doch es mehrten sich die Anzeichen für ein Wiederaufleben der Industrieproduktion in der Euro-Zone, beobachtet die Grossbank Barclays. Gerade in Deutschland sei das Momentum breit abgestützt, von Maschinen und Anlagen über Elektronik bis zu optischen Geräten. Die Dynamik wäre umso wichtiger, weil auch China, das dritt wichtigste Exportland der MEM-Industrie nach Deutschland und den USA, schwächt und einheimische Erzeugnisse bevorzugt.

Mit Ausnahme des Chemie- und Pharmasektors habe das verarbeitende Gewerbe der Schweiz zwar im zweiten Halbjahr 2025 stagniert, kommentiert die Konjunkturforschungsstelle (KOF) der ETH Zürich. Jedoch werde die Branche die Wertschöpfung im ersten Halbjahr 2026 dank den Impulsen aus den USA und der anziehenden Konjunktur in Europa deutlich ausweiten.

Darauf hoffen lässt auch der Einkaufsmanagerindex für die Industriekonjunktur, der von der UBS und dem Fachverband procure.ch erhoben wird. Er erreichte im November 49,7 Punkte und lag damit so nahe an der 50-Punkteschwelle wie letztmals Ende 2022. Oberhalb dieser Schwelle signalisiert der Indikator eine Expansion.

Allerdings bedeutet Wachstum im besten Fall eine Stabilisierung und keinen Grund zur Euphorie. Das zeigt sich bei den anfälligsten Firmen in der Industrielandchaft: den kleinen und

mittleren Unternehmen (KMU). Drei von vier dieser Firmen in der MEM-Branche beurteilen ihre Situation als ungünstig, dies zeigte jüngst eine Umfrage des Branchenverbands Swissmechanic. 40 Prozent erwarten für das laufende Quartal niedrigere Auftrags eingänge, Umsätze und Margen.

Gewerbejobs schwinden

Immerhin wächst der Optimismus, dass sich der Arbeitsmarkt stabilisiert. Zeit wäre es: Am Ende des dritten Quartals gab es laut Raiffeisen im verarbeitenden Gewerbe fast 11 000 Vollzeitstellen weniger als zum Vorjahreszeitpunkt. Das ist ein Minus von 1,7 Prozent. Abgesehen vom Pharmasektor schrumpfte die Belegschaft in allen Bereichen der Industrie. Auch insgesamt sei der Arbeitsmarkt derzeit schwach, urteilt die KOF. Für 2026 erwarten die Experten nur ein unterdurchschnittliches Stellenwachstum.

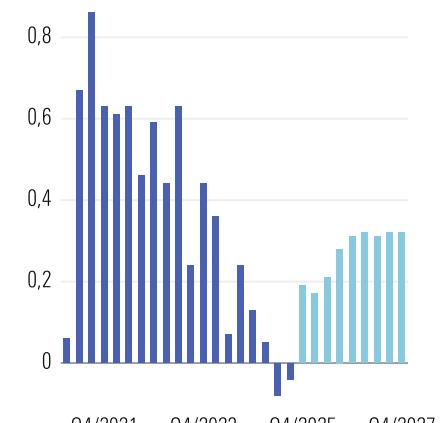
Bei den kleineren Industrieunternehmen ist Kurzarbeit noch verbreitet. Bei den MEM-KMU greifen derzeit 21 Prozent der von Swissmechanic befragten Betriebe zu diesem Überbrückungsinstrument, um Mitarbeiter in Zeiten schlechter Auslastung zu halten. Zu Jahresbeginn waren es 19 Prozent gewesen. Eine leichte Entspannung, die sich im Sommer gezeigt hatte, ist wieder passé.

Gesamtwirtschaftlich zeigte der Trend bei der Kurzarbeit allerdings seit dem Jahreswechsel nach unten. Setzt sich das fort, wäre es bereits ein kleiner Erfolg. Auch kleine Erfolge sind derzeit sehr willkommen.

Der Arbeitsmarkt schwächt

Veränderung der Beschäftigung in der Schweiz gegenüber dem Vorquartal, in Prozent

■ Prognose (ab Q4/2025)



BENJAMIN TRIEBE

Etwas mehr als einen Monat ist es her, dass die Schweizer Industrie die grösste Bedrohung seit Jahren abwenden konnte. Die ersehnte Zollvereinbarung mit den USA, die den Strafzoll von 39 auf 15 Prozent senkt, öffnet die weltgrösste Volkswirtschaft wieder für Waren aus der exportabhängigen Schweiz.

Es ist ein Abkommen, ohne das die Industrie nicht erfolgreich sein kann, das aber ihren Erfolg auch nicht garantieren kann. «Die schwierige Lage der Schweizer Industrie wird 2026 anhalten», sagt Jean-Philippe Kohl von Swissmem, dem Branchenverband der Maschinen-, Elektro- und Metallindustrie (MEM).

Unsicherheit bremst Investoren

Das erste Problem: Unter einem wankelmütigen Präsidenten Trump lässt der nächste Konflikt womöglich nicht lange auf sich warten. «Die Senkung des Importzolls wird lediglich eine graduelle Entlastung bringen. Die amerikanische Zollpolitik ist auch künftig unberechenbar, was die globale Unsicherheit im Welthandel verschärft», sagt Kohl. Bei solcher Unsicherheit investieren Firmen weniger in neue Produktionskapazitäten – und die Schweizer Industrie liefert oftmals genau dafür die Maschinen und Anlagen. Oder eben nicht.

Mit dieser Unsicherheit liesse sich vielleicht noch leben, wenn die Lage an anderen Fronten entspannter wäre. Die Bank Raiffeisen rechnet deshalb nicht mit einer schnellen Erholung

Doch das ist sie nicht: In den vergangenen Tagen mussten gleich drei typische Schweizer Industrieunternehmen überraschend ihre Geschäftserwartungen dämpfen. Diese sogenannten Gewinnwarnungen von Schweiter, Huber + Suhner und Cicor zeigen exemplarisch, wie die Branche von vielen Seiten unter Druck steht.

■ Schweiter – In den USA läuft es schlecht. Schweiter Technologies aus Steinhausen hat die Börse in der vergangenen Woche geradezu schockiert. Der Aktienkurs brach zeitweise um 14 Prozent ein. Der Hersteller von Verbund- und Leichtbauwerkstoffen liefert zum Beispiel Platten für Schilder oder Material für Fassaden und Verkleidungen. Doch der Absatz läuft nicht wie erhofft. Schweiter erwartet neu für das Geschäftsjahr 2025 einen Umsatzrückgang um 11 Prozent auf 900 Millionen Franken. Die Talsohle ziehe sich klar länger hin, als zuvor vom Markt angenommen worden war, kommentiert die Helvetische Bank.

Schlecht entwickelte sich zum Beispiel Schweiters Geschäft mit Industrikunden aus der Autobranche, etwa in den USA. Die Vereinigten Staaten stecken in einer Wirtschaftsschwäche mit unterdurchschnittlichem Wachstum bei anhaltender Teuerung. Konsumenten und Unternehmen geben nur zögerlich Geld aus.

Die Bank Raiffeisen rechnet deshalb nicht mit einer schnellen Erholung

im Schweizer Exportsektor. Ohnehin hatten manche Kunden aus Furcht vor dem Zollhammer noch auf Vorrat in der Schweiz bestellt. Doch diese Vorzieheffekte fallen jetzt weg. Der Zoll von 15 Prozent stellt laut Raiffeisen immer noch eine erhebliche Belastung dar. Wenn er greift, könnten die Ausfuhren in die USA sogar zurückgehen.

■ Huber + Suhner – Wenn nur der Franken nicht wäre. Die Exporte werden auch durch ein notorisches Problem belastet: den starken Franken. Deswegen musste vor wenigen Tagen Huber + Suhner die Geschäftserwartungen nach unten korrigieren. Das Unternehmen mit Sitz in Herisau stellt Leitungen sowie Kabel- und Stecksysteme her, die zum Beispiel für die Mobilfunkinfrastruktur benötigt werden.

Huber + Suhner hatte für 2025 mit einem stabilen Umsatz gerechnet. Doch auf den letzten Metern kommt der Rückschlag. Neu erwartet die Firma einen leichten Rückgang von 3 Prozent. Das liefe auf einen Umsatz von rund 870 Millionen Franken hinaus. Der wesentliche Grund für die Korrektur ist die starke Währung, welche im Ausland erzielte Erlöse bei der Umrechnung in Franken schmälert.

Ein Schwächeanfall des Frankens ist nicht zu erwarten: Die UBS prognostiziert, dass der Druck auf den Dollar anhält – getrieben unter anderem durch Zinssenkungen und schwächeres Wachstum in den USA. Immerhin

Un audit de la Cour des comptes examine le dispositif d'embauche à l'Etat destiné à favoriser les personnes inscrites au chômage. Il en pointe les limites

Préférence cantonale évaluée

BATHSHEBA HURUY

Genève ► La procédure genevoise visant à privilégier les personnes inscrites à l'Office cantonal de l'emploi (OCE) améliore les chances d'engagement à l'Etat, mais débouche rarement sur un entretien. C'est le constat dressé par la Cour des comptes lors de la présentation, jeudi, d'un audit consacré à ce dispositif de recrutement.

Introduite en 2011 dans un canton marqué par un chômage durablement supérieur à la moyenne nationale, la directive impose à l'administration cantonale d'annoncer ses postes vacants à l'OCE dix jours avant toute publication externe. L'office sélectionne alors parmi les personnes inscrites au chômage plusieurs candidatures et les assigne officiellement au poste, avec l'obligation de postuler. Etendue en 2014 aux établissements publics autonomes, la procédure prévoit aussi aux services recruteurs de recevoir les candidat·es assigné·es en entretien.

Pour évaluer l'efficacité du dispositif, la Cour des comptes s'est appuyée sur une extraction de données portant sur près de 52 000 candidatures sur neuf mois, complétée par des enquêtes menées auprès de demandeur·euses d'emploi et d'entités étatiques recruteuses. L'analyse montre qu'une candidature assignée (4,6%) a environ deux fois et demie plus de chances de déboucher sur un engagement au sein de l'administration cantonale qu'une postulation déposée sans assignation (1,8%).

Des profils peu convoqués

Cet avantage statistique ne se traduit toutefois que rarement par un entretien. Dans près de 80% des cas, les personnes assignées ne sont pas conviées à cette étape, alors même que la directive le prévoit. «Les personnes se réjouissent d'être assignées, puis la désillusion



L'analyse montre qu'une candidature assignée (4,6%) a environ deux fois et demie plus de chances de déboucher sur un engagement au sein de l'administration cantonale qu'une postulation déposée sans assignation. KEYSTONE

Les profils assignés sont régulièrement jugés insuffisamment adéquats au regard des postes mis au concours, ce qui conduit à renoncer à convoquer.

Indépendamment de ce constat, la cour pointe aussi des limites structurelles dans les outils utilisés par l'OCE. Le logiciel fédéral PLASTA, qui sert au processus de *matching* (mise en correspondance), fonctionne

principalement par mots-clés et ne permet pas d'évaluer finement l'adéquation entre un profil et un poste. «Ce n'est pas performant», reconnaît Fabrice Schoch, directeur du service employeurs de l'OCE. Cette limite technique rend difficile un suivi et un pilotage précis du dispositif.

Un dispositif à ajuster

La cour relève en outre que certaines réalités sectorielles sont mal prises en compte. Pour les cadres supérieurs ou les secteurs en pénurie, comme la santé, où le chômage est structurellement bas, le bassin de personnes inscrites à l'OCE permet rarement de proposer des candidatures pertinentes.

Les assignations y sont dès lors jugées peu efficaces et conduisent fréquemment les services recruteurs à renoncer à convoquer.

Face à ces constats, la Cour des comptes formule quatre recommandations, toutes acceptées par le Département de l'économie et de l'emploi et par l'OCE. Elle préconise de revoir les modalités d'application de la directive, notamment le délai d'embargo de dix jours, et d'exempter certains métiers marqués par un chômage très bas ou une pénurie de main-d'œuvre. Elle appelle aussi à renforcer la présélection des candidatures et à numériser le suivi des assignations, afin d'en améliorer le pilotage. I

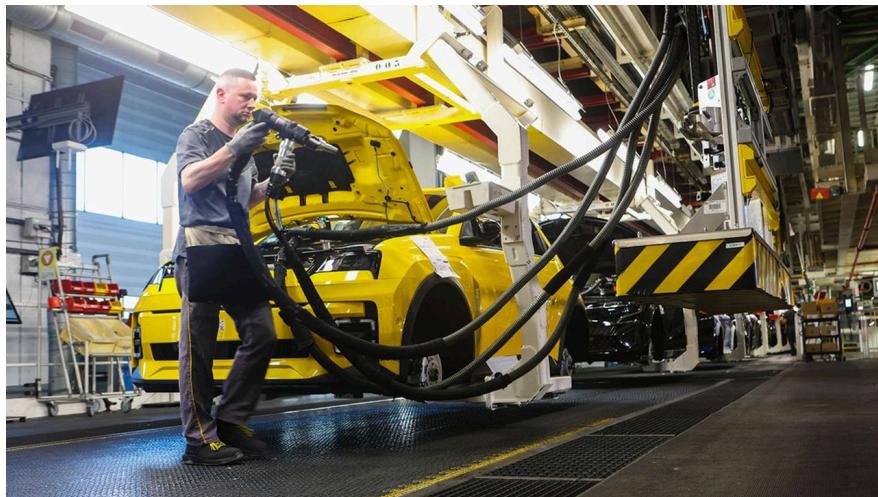
Emploi des cadres : les compétences « vertes » de plus en plus demandées



[lesechos.fr/economie-france/social/emploi-des-cadres-les-competences-vertes-de-plus-en-plus-demandees-2205455](https://www.lesechos.fr/economie-france/social/emploi-des-cadres-les-competences-vertes-de-plus-en-plus-demandees-2205455)

Alain Ruello

December 18, 2025



Chef(fe) de projet en aménagement du territoire pour une agglomération de 50.000 habitants... Expertise exigée en matière d'enjeux climatiques, d'énergies renouvelables et de récupération de chaleur de data centers. Connaissance des enjeux liés à la préservation de la biodiversité également attendue... Fictive et incomplète, cette pseudo-annonce de recrutement n'en est pas moins le reflet d'une tendance forte : le verdissement des compétences dans les offres d'emploi de cadres, comme le montre une étude de l'Apec publiée ce jeudi.

En se basant sur les chiffres de France Stratégie et de la Dares (qui datent de 2022, les derniers disponibles), l'étude met en avant les centaines de milliers d'emplois d'ingénieurs ou de cadres qui vont être créés d'ici à 2030 avec la décarbonation. Informaticiens surtout, mais aussi commerciaux, administratifs ou comptables, banquiers ou assureurs... aucune famille de métiers ne sera laissée à la porte du mouvement.

« Dimension transversale »

En attendant que ces chiffres soient actualisés avec [la dernière stratégie nationale bas carbone](#), une chose est sûre : les entreprises recherchent de plus en plus des compétences particulières, techniques bien sûr mais aussi en matière de gestion, juridique ou de financement. L'Apec y voit la confirmation de « la dimension transversale de la décarbonation sur les emplois de cadres », au-delà des seuls secteurs fortement émetteurs de gaz à effet de serre.

Biotechnologies, écoconception, transferts de chaleur, normes, réglementation, bilan carbone... Ces compétences « vertes » à finalité environnementale sont hétérogènes et concernent les métiers opérationnels comme stratégiques, l'ingénierie d'affaires dans le BTP par exemple.

S'agissant de ces métiers stratégiques, indispensables pour que la France atteigne ses objectifs, près d'un quart des offres d'emploi publiées en 2024 sur le site de l'association exigeaient une de ces compétences, 8 points de plus qu'en 2019. La progression est même de 10 points dans l'analyse et la R&D ou encore de 16 points dans l'aménagement et le développement territorial.

« Un enjeu de formation, initiale ou continue »

Toujours l'année dernière, l'Apec a recensé 21.500 offres d'emploi associées à une « bonne compréhension des enjeux de transition écologique et énergétique ainsi que des concepts associés, changement climatique, gaz à effet de serre, empreinte carbone ». C'est quatre fois plus en six ans. Dans l'immobilier, les besoins ont doublé. Le management environnemental, avec à la clé la capacité à élaborer des reportings extra-financiers suivant la directive CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive, 2024), n'est pas en reste.

« La recherche croissante de cadres sachant réaliser des bilans carbone, ainsi que des profils en mesure de mettre en oeuvre des politiques d'achats durables, explique aussi la progression des besoins en management environnemental », souligne l'étude, qui fait au passage des zooms sur les attendus de plusieurs nouveaux métiers : chef de mission CRSD, responsable informatique vert, chef de projet décarbonation industriel dans la métallurgie ou encore analyste financier durable.

« Même s'il peut y avoir des métiers émergents, on assiste plutôt à une transformation des métiers actuels qui renvoie à un enjeu de formation, initiale ou continue », relativise la directrice des données et études de l'Apec, Hélène Garner. Les employeurs doivent donc pouvoir compter sur une offre de formation qui suit le mouvement, ce qui n'est pas encore le cas, constate-t-elle. Mais aussi sur un cadre réglementaire stabilisé, au risque sinon de provoquer un certain attentisme. [Le revirement de Bruxelles sur la fin des moteurs thermiques en 2035](#) n'est, sur ce point, pas le meilleur exemple.

Alain Ruello

Des milliers de personnes en Suisse refusent l'aide sociale par crainte d'être expulsées

Droit des étrangers Dans le pays, environ 300'000 travailleurs vivent dans la pauvreté malgré une activité rémunérée. Parmi eux, de nombreuses personnes d'origine étrangère renoncent à l'aide sociale de peur de perdre leur permis de séjour.

Anielle Peterhans

Alan Soran* détaille ses dépenses: sur un revenu mensuel net de 4400 francs, 1400 francs sont consacrés au loyer et 900 à l'assurance maladie. Pour les courses hebdomadaires, la famille se rend en Allemagne. «À la fin du mois, il ne reste presque rien», confie cet Irakien rencontré dans un café du canton de Bâle-Campagne.

Il vit en Suisse depuis dix-huit ans. Depuis onze ans, il travaille à plein temps comme aide-cuisinier dans un restaurant d'entreprise, tout en effectuant des missions temporaires dans la restauration. Son épouse, originaire de Syrie, s'occupe de leurs enfants, âgés de 3 et 7 ans. Elle envisage de reprendre une activité professionnelle lorsque le plus jeune commencera l'école enfantine. «Je n'ai pas de formation et la garde des enfants me coûterait plus que ce que je pourrais gagner», explique-t-elle.

D'autres charges pèsent lourdement sur le budget familial: les impôts, les frais de chauffage élevés ou encore l'équipement de football du fils. À cela s'ajoute aujourd'hui un appareil dentaire, dont l'assurance ne couvre pas l'ensemble des frais.

300'000 personnes actives sous le seuil de pauvreté

Cette famille fait partie des personnes qui, malgré un emploi, vivent sous le seuil de pauvreté. Selon le dernier monitoring de la pauvreté de la Confédération, environ 168'000 personnes actives étaient concernées en 2023; avec les membres de leur famille, ce sont 300'000 personnes, dont 78'000 enfants. Les personnes originaires de pays tiers sont particulièrement touchées, même si elles exercent une activité professionnelle.

Même si la famille Soran pourrait bénéficier de l'aide sociale, elle n'y a pas recours. «Si on touche l'aide sociale, on n'obtient pas la nationalité suisse, ou on risque de perdre son permis», explique Alan Soran. De telles craintes sont fréquentes: le monitoring révèle que 20 à 40% des personnes ayant droit à l'aide sociale renoncent à la demander. Les études montrent que la principale raison est la peur de répercussions sur le statut de séjour.

Depuis le durcissement de la loi en 2019, les services sociaux doivent signaler aux autorités migratoires les prestations d'aide sociale. Celles-ci peuvent alors rétrograder un permis C, refuser le renouvellement d'un permis B ou, dans les cas les plus graves, envisager une expulsion. Initialement conçue comme un outil de pression contre les personnes peu enclines à s'intégrer, cette mesure touche aujourd'hui souvent des individus qui se retrouvent en difficulté malgré eux.

L'initiative de Samira Marti a passé les deux conseils

C'est dans ce contexte qu'a été lancée une initiative parlementaire de Samira Marti (PS/BL).



Une initiative parlementaire de Samira Marti (PS/BL) voulait empêcher, après dix ans de séjour, les expulsions liées à une dépendance involontaire à l'aide sociale. Adrian Moser

Pour Samira Marti, il s'agit d'une interprétation erronée. «Plutôt que de traiter jusqu'au bout les points critiqués, la commission veut mettre fin à l'initiative, malgré l'accord initial des deux Chambres», explique-t-elle.

Elle parle d'une «dynamique antiétrangers» à Berne, en ciblant particulièrement le PLR: «Le parti se réclame de la devise «dur mais juste», mais adopte désormais une politique symbolique semblable à celle de l'UDC. Et au final, ce sont des mères célibataires du Kosovo, installées ici depuis vingt ans, qui en paient le prix. C'est précisément à elles que cette modification de la loi devait venir en aide.»

Susanne Vincenz-Stauffacher, qui ne siège pas à la CIP, récuse cette interprétation: il ne saurait être question d'une dynamique antiétrangers. «Ce serait contre-productif. Notre

économie dépend de la main-d'œuvre étrangère», souligne-t-elle. Elle rappelle néanmoins la position du PLR: il faut lutter contre les abus dans le système social et «faire preuve de fermeté envers les étrangers criminels».

La famille Soran souhaiterait obtenir la nationalité suisse, mais elle n'en a pas les moyens. «Cela coûte plusieurs milliers de francs pour toute la famille», explique le père, Alan Soran. «J'ai toujours travaillé, mais nous n'avons pas encore réussi à mettre autant de côté.»

Vendredi, le parlement se prononcera sur l'initiative de Samira Marti. Il s'agit du dernier objet avant les vacances de Noël et le vote pourrait être serré dans la composition actuelle du parlement.

* Nom d'emprunt

Traduction: Elisa Knis-Andrade

Elle visait à empêcher les expulsions liées à une dépendance involontaire à l'aide sociale après dix ans de séjour. En 2021, la proposition a reçu le soutien d'une large coalition: PS, Verts, Vert'Libéraux, Le Centre et PLR. Elle a été adoptée de justesse par les deux Chambres.

Mais après les élections de 2023, qui ont fait pencher le parlement vers la droite, la situation a changé. La Commission des institutions politiques (CIP) du Conseil national a décidé de supprimer le délai de dix ans et d'inscrire expressément la faute dans la perception de l'aide sociale comme critère légal de décision – une codification de la pratique actuelle du Tribunal fédéral.

«Il ne s'agit pas d'une dépendance volontaire»

Ce qui est surprenant, c'est que ce sont justement deux des plus hauts représentants du PLR qui avaient soutenu la proposition de Samira Marti: la coprésidente du parti Susanne Vincenz-Stauffacher (SG) et le chef du groupe parlementaire Damien Cottier (NE).

Susanne Vincenz-Stauffacher s'appuie sur son expérience d'avocate pour étayer son argument: «Dans des situations financières précaires, les séparations débouchent souvent sur une aide sociale temporaire. Dans les mariages binationaux, la crainte d'être expulsée peut fortement restreindre la liberté de décision de la femme. Il ne s'agit pas d'une dépendance volontaire.»

Le fait d'être en désaccord avec son propre parti ne la dérange pas. «Dans un parti libéral, il est normal d'avoir des opinions divergentes. J'accepte que la majorité du groupe adopte une position différente de la miennne», explique-t-elle. Quant à Damien Cottier, il n'a pas donné suite à plusieurs demandes d'entretien.

Samira Marti parle d'une «dynamique antiétrangers»

Il y a trois mois, la majorité de la CIP a créé la surprise en proposant de classer l'initiative. La consultation avait montré qu'aucune modification de la loi n'était nécessaire.

«Si on touche l'aide sociale, on n'obtient pas la nationalité suisse, ou on risque de perdre son permis.»

Alan Soran*
En Suisse depuis dix-huit ans

Pour Andreas Lustenberger, membre de la direction de Caritas, le principal problème réside dans l'interprétation très variable des règles selon les cantons. «Dans certains cantons, le recours à l'aide sociale n'est signalé aux autorités migratoires qu'au-delà d'un certain seuil. Dans d'autres, les menaces sont adressées aux personnes avant même qu'elles ne demandent un soutien», observe-t-il. Cette situation crée une insécurité juridique. «Et ceux qui, par peur, n'osent pas se rendre à l'office social glissent encore davantage dans la pauvreté.»

Les opposants à l'initiative estiment que les mesures de durcissement adoptées en 2019

Aurez-vous droit aux 500 francs pour faire garder votre enfant?

Politique familiale Le parlement mettra sous toit vendredi un projet visant à introduire une nouvelle allocation pour frais de garde. Voici les conditions pour l'obtenir.

Florent Quiquerez Berne

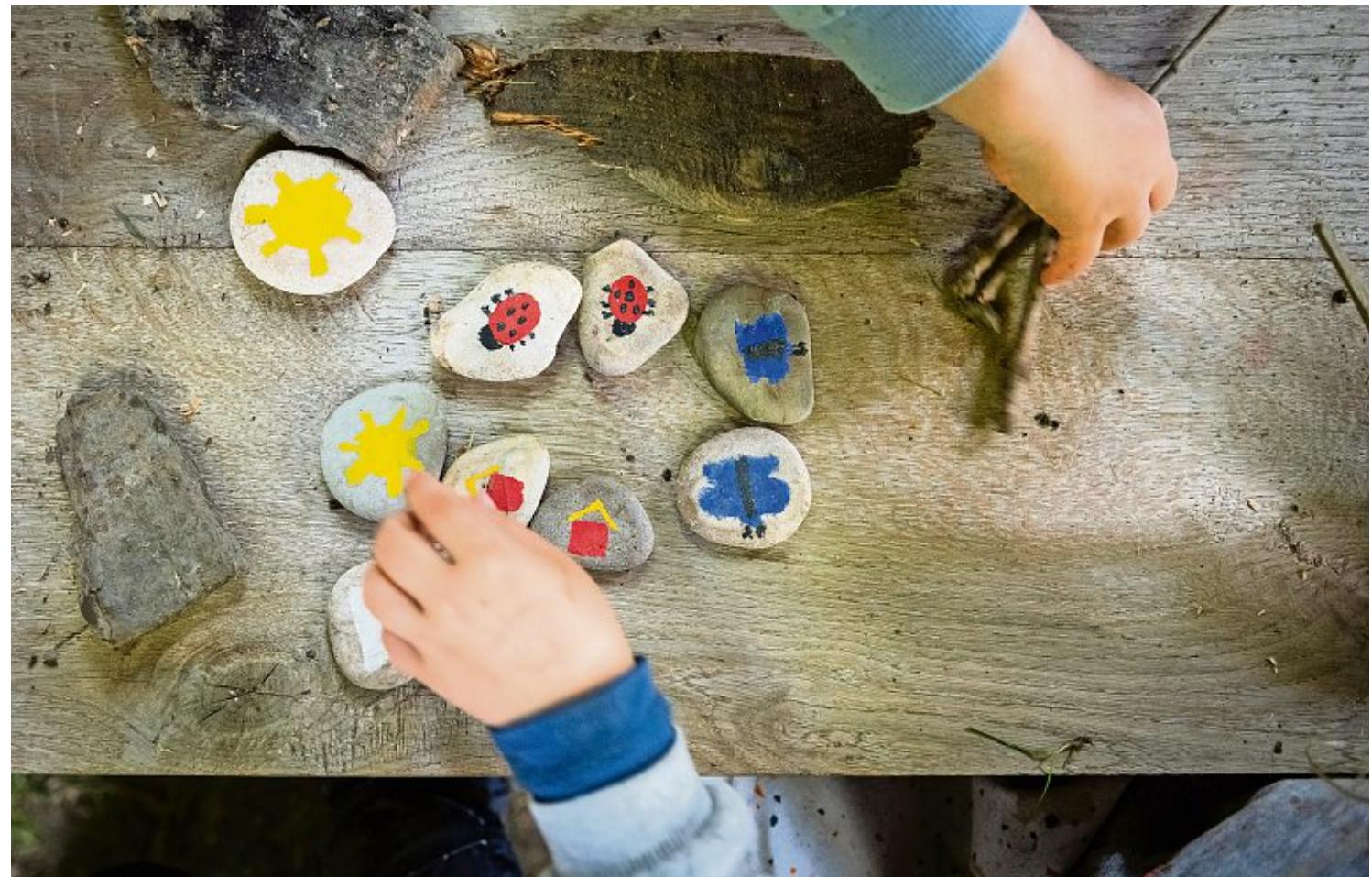
Pour les familles, c'est un peu Noël avant l'heure, même s'il faudra patienter avant de pouvoir ouvrir le cadeau. Ce vendredi, les deux Chambres du parlement devraient mettre sous toit une nouvelle allocation de garde pour les parents qui font recours à une garde extrafamiliale institutionnelle. Montant maximum du chèque: 500 francs par enfant.

À gauche, on voulait plus, à droite moins. «Quand on travaille sur un texte de compromis, on doit accepter que toutes ses attentes ne puissent pas être pleinement satisfaites», réagit Estelle Revaz (PS/GE), qui était rapporteuse du dossier. Mais pour elle, les avancées sont clairement là: «Le pouvoir d'achat des familles sera augmenté, la conciliation vie familiale-vie professionnelle sera facilitée, ce qui fait avancer l'égalité. On encourage aussi la natalité, et on permet enfin de lutter contre la pénurie de main-d'œuvre qualifiée. Je pense que beaucoup peuvent s'y retrouver.»

Reste à voir si un référendum sera lancé. Nous posons la question à Sylvain Freymond (UDC/VD), membre de la commission qui a traité ce dossier. «Les discussions ont souvent été compliquées. Et le compromis qui est aujourd'hui sur la table fait beaucoup de mécontents. Du côté de l'UDC, nous trouvons injuste le fait que cette allocation ne soit prévue que pour ceux qui font garder leurs enfants par des structures externes et que rien ne soit prévu pour les couples où un des parents choisit de rester à la maison. Il faudra étudier rapidement et sérieusement la possibilité de s'opposer au projet en votation.»

D'ici là, regardons qui aurait droit à cette nouvelle allocation et à quelles conditions. On fait le point avec Valérie Piller Carrard (PS/FR), qui – en tant que présidente de Pro Familia – est en quelque sorte la lobbyiste N° 1 des familles.

À l'origine, il s'agissait de remplacer la loi fédérale sur les aides financières à l'accueil extrafamilial qui s'arrête à fin 2026. Et c'est le Conseil des États qui, dans le cadre de ce dossier, a proposé une nouvelle allocation de garde. Elle sert du même coup aussi de contre-projet indirect à l'initiative populaire du Parti socialiste sur les crèches, qui veut garantir à chaque enfant, dès 3 mois et jusqu'à la fin de l'enseignement de base, une place dans



La nouvelle allocation ne concerne que les enfants jusqu'à 8 ans. Sébastien Anex

«On encourage aussi la natalité, et on permet enfin de lutter contre la pénurie de main-d'œuvre qualifiée.»

Estelle Revaz
Rapporteuse du dossier et conseillère nationale (PS/GE)

une crèche ou dans une structure d'accueil extrascolaire ou parascolaire.

— «Encourager l'activité professionnelle des parents»

Cette nouvelle allocation sera versée aux parents exerçant une activité lucrative. Il faudra toutefois avoir un revenu minimal pour le deuxième parent comme condition pour bénéficier de l'allocation. «L'idée est d'encourager l'activité professionnelle des parents», précise Valérie Piller Carrard. Autres conditions, les enfants devront être pris en charge dans une structure d'accueil extrafamilial, comme une crèche ou un service parascolaire. Et il

faudra qu'une langue nationale y soit parlée. Par ailleurs, l'allocation ne sera pas versée lorsque la garde de l'enfant est assurée dans un État de l'Union européenne ou de l'AELE.

— Minimum 100 francs, maximum 500 francs

La nouvelle allocation se montera à 100 francs par mois au minimum. Mais elle pourra atteindre 500 francs par enfant. «Le principe est que l'aide est augmentée de 50 francs pour chaque demi-journée de garde supplémentaire», explique Valérie Piller Carrard. Si l'enfant est gardé les cinq jours de la semaine, il touchera le forfait maximum. À noter que pour les enfants en situation de handicap, l'aide sera plus élevée. Entre une fois et demie et deux fois plus élevée, selon les besoins liés au handicap.

— Jusqu'à quel âge peut-on toucher l'argent?

La nouvelle allocation n'est prévue que pour les enfants jusqu'à 8 ans. «Nous aurions souhaité que ça aille jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire – parce qu'on sait que les familles ont besoin de structures d'accueil jusqu'à ce moment-là, admet Va-

lérie Piller Carrard. Voir jusqu'à 12 ans, un âge où on estime qu'il peut y avoir une certaine indépendance de la part des enfants. Mais il a fallu trouver un compromis. Certains voulaient moins, d'autres plus. On a finalement coupé la poire en deux pour arriver à 8 ans.»

— Les parents au foyer sur le carreau

Reste que les parents qui décident de garder leurs enfants à la maison ne toucheront rien. Mais pour Valérie Piller Carrard, cela peut s'expliquer. «Les parents qui font ce choix n'ont pas les mêmes frais que les parents qui doivent placer leur enfant dans des structures d'accueil. Aujourd'hui, ce projet est une décision politique qui vise à soutenir et à améliorer la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle.» C'est cette même logique qui fait que les parents qui ne comptent que sur les grands-parents pour garder leurs enfants ne toucheront pas non plus cette allocation de frais de garde.

— Y aura-t-il un effet sur la natalité?

Même si ce n'est pas le but premier de la nouvelle alloca-

tion, Valérie Piller Carrard pense qu'elle pourrait encourager les couples à faire davantage d'enfants. «Ça répond à un besoin des parents, comme on a pu le voir dans les différents sondages, notamment ceux menés par Pro Familia. Les gens regrettent un manque de structure d'accueil dans certaines régions, mais aussi les coûts. Les parents nous disent: «Si c'était moins cher, on réfléchirait peut-être à avoir un enfant de plus.» Et de rappeler que les avancées en politique familiale sont rares en Suisse. «Il faut y voir un signal d'encouragement pour les familles de ce pays.»

— Quand la nouvelle aide entrera-t-elle en vigueur?

«Difficile de répondre à cette question», répond Valérie Piller Carrard. Il faudra déjà voir si un référendum est lancé. Les opposants auraient alors nonante jours pour récolter les signatures. S'ils y parviennent, il faudra organiser une votation. Et si le projet passe cet écueil, il faudra encore publier les ordonnances nécessaires qui fixeront les détails du projet. Je dirais qu'au plus tôt, on aura une entrée en vigueur pour 2027.»

Arbitrage politique dans l'application de l'impôt minimal de l'OCDE

FISCALITÉ. Jeudi, la Chambre haute a validé une décision du National demandant à l'exécutif de revenir sur la rétroactivité de certaines règles fiscales multilatérales frappant les multinationales jusqu'en 2024.

Jonas Follonier

Technique, le sujet est aussi sensible politiquement: la majorité des plus de 140 Etats signataires de la règle de l'imposition minimale de 15% sur le bénéfice des multinationales réalisant un chiffre d'affaires d'au moins 750 millions d'euros ne l'applique toujours pas – la Suisse, elle, l'a mise en œuvre le 1^{er} janvier 2024.

Parmi les pays ne respectant pas leurs engagements figurent les Etats-Unis, pourtant à l'origine, sous la présidence de Joe Biden, de cette directive de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). De quoi irriter la Suisse, notamment sous la Coupole jeudi, d'autant que l'OCDE a fait évoluer sa directive entre-temps et que ces modifications sont directement valables, sans que le Parlement ait à se prononcer.

La droite et l'économie en désaccord

Ainsi, depuis janvier dernier, une clause stipule que certains avantages fiscaux accordés à des entreprises sous forme d'accord individuels avec des cantons doivent être contrebalancés afin que le taux effectif se monte à 15%. Lors des négociations sur cette mesure, la Suisse avait pu obtenir, d'entente avec les autorités cantonales, un délai transitoire



Karin Keller-Sutter. La conseillère fédérale a assuré à la tribune du Conseil des Etats «comprendre dans une certaine mesure le mécontentement des motionnaires».

de deux ans – 2024 et 2025 – avant que la compensation de ces avantages ne doive pleinement prendre effet. Les commissions de l'économie et des redevances ont déposé une motion pour que l'année fiscale 2024 soit épargnée par ces dispositions. L'objet a été adopté lundi soir par le Conseil national et hier matin par les sénateurs.

Tant l'exécutif que les faïtières de l'économie étaient opposés à ce projet des commissions.

«Si la Suisse ne respecte pas les règles de l'OCDE, d'autres Etats pourront demander des justificatifs à des sociétés helvétiques et leur prélever des impôts supplémentaires, ce qui ajoutera de la complexité et engendrera de l'insécurité juridique», redoute Vincent Simon, suppléant de la direction romande d'Economiesuisse.

Selon les commissions, qui ont été suivies par la majorité bourgeoise des Chambres,

c'est au contraire leur motion qui «garantit la sécurité juridique» – c'est d'ailleurs l'intitulé de leur texte. «Dans la tradition du droit suisse, il est exclu d'introduire des règles fiscales rétroactives», a ainsi déclaré le conseiller aux Etats Martin Schmid durant les débats. «Nous devons partir du principe que l'OCDE continuera à l'avenir à nous soumettre de nouvelles lignes directrices et [...] devons maintenant clarifier la ma-

nière dont nous allons gérer cela», a ajouté le PLR grison, par ailleurs membre du comité d'Economiesuisse.

«Il s'agissait de défendre une position de principe, que le gouvernement aura le luxe de devoir respecter tout en l'ayant combattue publiquement», glisse-t-on dans les couloirs du Parlement. Et pour cause, tout en mettant en garde contre le «mauvais moment» auquel arrive la proposition, la conseillère fédérale Karin Keller-Sutter a assuré à la tribune «comprendre dans une certaine mesure le mécontentement des motionnaires».

Volte-face américaine

La grande argentière a renvoyé aux «développements au sein de l'OCDE», la Chine ou certains Etats européens n'acceptant pas la volte-face américaine, et au fait que toute cette réglementation «n'était pas non plus le souhait de la Suisse». Le peuple helvétique avait accepté ce projet en 2023 à 78%, craignant une insécurité juridique et une perception d'impôts par des Etats étrangers en cas de refus dans les urnes. Les mêmes arguments que dans le débat actuel, qui reprendra lorsque le Conseil fédéral consultera cantons et associations économiques en 2026 pour sa modification d'ordonnance voulue par le Parlement. ■

Finanzlöcher vorprogrammiert

Der Ständerat will rund eine Milliarde Franken pro Jahr mehr ausgeben als die Regierung

HANSUEL SCHÖCHLI

Sparen ist beim Bund relativ. Der Bundesrat wollte, dass die Ausgaben in den kommenden Jahren im Mittel statt um 3 Prozent «nur» noch etwas über 2 Prozent pro Jahr wachsen. Denn ohne eine solche Reduktion des Ausgabenwachstums wäre laut Finanzplan für 2027 mit einem Defizit von über 2 Milliarden Franken zu rechnen, 2028 wären es gegen 3 Milliarden und in der Folge noch deutlich mehr. Das liegt vor allem an den Plänen für eine starke Erhöhung der Armeeausgaben und dem chronisch überproportionalen Ausgabenwachstum für die AHV – dem mit Abstand grös-

Lobbyistenparty schadet der Armee

Kommentar auf Seite 20

ten Einzelposten im Bundesbudget, der durch das Volks-Ja zur 13. Monatsrente noch zusätzlich stark verteuert wird.

Das vom Bundesrat vorgeschlagene Entlastungspaket mit 57 Einzelmaßnahmen sollte Defizite bis 2028 vermeiden. Über die Hälfte der Massnahmen erfordern Gesetzesänderungen. Viele Bereiche sind betroffen – vom Verkehr über Klimasubventionen und Hochschulen bis zu Entwicklungshilfe, Tourismus und Landwirtschaft. Das Paket sah eine Entlastung der Bundeskasse von 2,4 Milliarden Franken für 2027 vor, und für die Folgejahre von gut 3 Milliarden Franken. Doch das Projekt stiess weitherum auf Kritik. Die Linke will grundsätzlich nicht sparen, sondern mehr Schulden und höhere Steuern; die anderen Parteien wollen gewisse Elemente aus dem Paket entfernen; die Kantone kämpfen gegen Senkungen der Bundesbeiträge; und eine Vielzahl von Lobbyisten sagt das Übliche: Sparen ist im Prinzip schon sinnvoll, aber bitte nicht bei uns.

So wird das Projekt des Bundesrats nicht ohne Probleme durch das Parlament kommen. Der Ständerat hat am Mittwoch und am Donnerstag das Paket betragsmäßig um gut einen Dritt reduziert. Der verbleibende Teil würde



Das von Finanzministerin Karin Keller-Sutter vertretene Entlastungspaket muss im Ständerat Federn lassen.

ANTHONY ANEX / KEystone

2027 die Bundeskasse noch mit knapp 1,5 Milliarden Franken statt mit 2,4 Milliarden entlasten. Und 2028 wären es knapp 2 Milliarden statt gut 3 Milliarden.

Entscheid im März 2026

Die betragsmässig grösste Korrektur des Ständerats: Er strich die vorgeschlagene Reduktion der Steuerprivilegien für Kapitalbezüge in der zweiten und dritten Säule der Altersvorsorge (190 Millionen Franken). In der gleichen Gewichtsklasse liegt die Abweichung des Ständerats bei den Klimasubventionen. Weitere betragsmässig bedeutende Korrekturen betreffen die Bundeseinlagen in den Fonds zur Bahninfrastruktur, den Beitrag für den Nationalfonds, die Versteigerung der Kontingente für zollreduzierte Fleischimporte, die kanto-

nalen Hochschulen und die Landschaftsqualitätsbeiträge für die Bauern. Hinzu kommen manche mittlere und kleinere Korrekturen, die ebenfalls in fast allen Fällen zugunsten der Bundeskasse gehen. Hier eine Auswahl von Stichworten dazu: Beiträge für Regionalflughäfen, Pressesubventionen, Sportförderung, Weinsubventionen, Beiträge für die ETH, Tourismusförderung, Innovationsförderung, Förderung der Ausbildung junger Auslandschweizer.

Der Ständerat hat bei über zwanzig Posten die Entlastung für die Bundeskasse reduziert. Nur bei vier Posten erhöhte er die Entlastung – um total rund 45 Millionen Franken. Das bekannteste Beispiel – bei dem das Missverhältnis zwischen Lärm und Bedeutung besonders ausgeprägt war – sind die Subventionen für Nachzüge: Der Bundes-

rat wollte die jährlichen Beiträge von 30 Millionen auf 10 Millionen Franken kürzen, der Ständerat strich den ganzen Posten. Zudem hat die kleine Parlamentskammer das Budget für laufende Ausgaben des Innendepartements um 30 Millionen Franken pro Jahr gekürzt.

Das Geschäft geht nun in den Nationalrat. Im Januar wird dessen Finanzkommission mit den Beratungen beginnen. Gemäss Fahrplan sind für die Märzsession des Parlaments der Beschluss des Nationalrats und allfällige Differenzbereinigungen zwischen den Parlamentskammern vorgesehen.

Bleibt das Entlastungspaket in der Grösßenordnung der Ständeratsversion, werden weitere Massnahmen unvermeidlich sein. Zunächst wird sich im kommenden Jahr die Frage des Budgets für 2027 stellen. Gemessen am bis-

herigen Finanzplan fehlen mit den Korrekturen des Ständerats für 2027 rund 850 Millionen Franken. Das Loch liesse sich laut Beteiligten verkleinern durch Mittelverschiebungen im Zusammenhang mit der Arbeitslosenversicherung und dem Bahninfrastrukturfonds.

Zur Debatte werden aber auch Kürzungen bei jenem Drittel des Bundeshaushalts stehen, das nicht wegen gesetzlicher Vorgaben oder sonstiger Sachzwänge stark gebunden ist. Das besagte Drittel ist deshalb bei kurzfristigen Sparübungen immer im Visier. Das betrifft Bereiche wie Bildung, Forschung, Entwicklungshilfe, Landwirtschaft und Armee. Eigentlich ist der politische Wille zum Ausbau des Verteidigungsbudgets gross, doch in einer kurzfristigen Sparübung wird möglicherweise auch das Wachstum der Militärausgaben reduziert.

Noch grösser ist nach derzeitigem Finanzplan mit den Ständeratsbeschlüssen der prognostizierte Fehlbetrag 2028 (1 Milliarde Franken) und erst recht 2029 (2,4 Milliarden). Dann mag es zu weiteren Kürzungen beim ungebundenen Drittel der Bundesausgaben kommen – oder zu einem neuen Entlastungsprogramm, das auch wieder Gesetzesänderungen enthält.

Kontroverse Armeefrage

Eine wichtige Rolle spielt auch die Kontroverse über die Finanzierung des Armeeausbaus. Der Bundesrat dürfte im Januar Grundsatzentscheide dazu fällen. Im Vordergrund steht einmal mehr die Milchkuh der Nation – die Mehrwertsteuer. Sie musste schon wiederholt für die AHV erhalten und wird dies voraussichtlich auch für die Teilfinanzierung der 13. AHV-Monatsrente tun müssen. Die Armeefinanzierung könnte noch dazukommen. Als Alternative steht auch eine Erhöhung der direkten Bundessteuer zur Diskussion.

Umstritten ist auch, ob die diskutierte Steuererhöhung vor allem zusätzliche Armeeedürfnisse finanzieren soll, die über den derzeitigen Finanzplan des Bundes hinausgehen. Oder ob die Zusatzsteuer auch einen bedeutenden Beitrag zur Senkung des strukturellen Bundesdefizits leisten soll. Schlüssige Antworten werden noch kommen müssen.

Tarifs des réseaux: les SIG devront épouser 50 millions

Chaleur/fraîcheur Le Conseil d'État a validé les prix pour 2026. Ceux du chaud baissent et seront assumés par l'entreprise publique.

Des tarifs scandaleux? C'était la polémique du printemps au sujet des prix 2025 des réseaux thermiques structurants (RTS) chargés d'alimenter Genève en chaleur ou en fraîcheur grâce au lac (GeniLac) ou à la géothermie (GeniTerre), histoire de limiter le recours au gaz et au mazout.

Lors de sa séance de mercredi, le Conseil d'État a validé les tarifs 2026. Présentés par la nouvelle magistrate chargée des SIG, Delphine Bachmann, ils baissent de 0,5 centime pour s'établir à 17,3 centimes par kilowattheure (ct./kWh) pour GeniTerre, 19 ct./kWh pour GeniLac chaud et restent inchangés pour GeniLac froid à 21,9 centimes. «La baisse des prix sur le chaud sera assumée par les SIG», précise la magistrate.

L'entreprise devra donc compter sur 50 millions de recettes en moins l'an prochain, alors que l'effort d'investissement en faveur de la pose des RTS est important. Il s'élevait en 2024 à 95 millions par an. La même année, l'entreprise versait d'ailleurs «69 millions de francs de redevances à ses propriétaires (l'Etat et les communes genevoises), ainsi que 15 millions de francs de dividendes et d'intérêts sur le capital de dotation.»

D'autres efforts ont été consentis en faveur des petites installations, quelques dizaines en tout. Pour elles, l'obligation

de raccordement, jugée trop onéreuse, levée déjà en 2025, a été maintenue et les prix seront à la baisse.

Cadre tarifaire transparent

Pour éviter toute critique, le Conseil d'État semble avoir pris soin d'obtenir l'accord explicite de la commission consultative sur les RTS et du surveillant fédéral des prix, qui avait fait subitement des misères aux SIG en 2025.

«Le surveillant des prix a souligné la très bonne collaboration avec les autorités genevoises et le travail mené par le Canton pour faire évoluer le dispositif dans un souci d'amélioration continue, souligne le Conseil d'État dans son communiqué. Le gouvernement poursuit ainsi son objectif de garantir un cadre tarifaire transparent, proportionné et équilibré, dans l'intérêt des consommatrices et des consommateurs.»

Lors de son point de presse, le Conseil d'État a également annoncé avoir renoncé à indexer les salaires de la fonction publique. Il a pris acte également de l'échec du référendum contre le déclassement des Corbillettes à Vernier. Il manquait 247 signatures au compteur. En revanche, le référendum sur le déclassement de Seymaz-Sud a abouti.

Marc Bretton



Les services industriels du canton devront composer avec une baisse de leurs recettes l'an prochain (image d'illustration). Laurent Guiraud

Temps fort

L'ombre d'un doute avec Washington

ACCORD COMMERCIAL Un document de l'administration américaine sur un délai de négociation jette le trouble. Le Seco répond qu'il n'y a rien de nouveau. Guy Parmelin affirme que les Etats-Unis «ont compris» le système parlementaire suisse, voie obligée avant une signature

FRÉDÉRIC KOLLER

Après le différent sur la compréhension du contrat des F-35, y aurait-il un nouveau malentendu entre Washington et Berne? La divulgation par les journaux du groupe allemand CH Media d'un document du Département du commerce américain évoquant une date limite aux négociations en vue d'un accord commercial était de nature à jeter le trouble. «Si l'accord n'est pas négocié avec succès d'ici au 31 mars 2026, les Etats-Unis réexamineront et reconstriront ces modifications, le cas échéant», est-il écrit en référence à la déclaration d'intention entre la Suisse et les Etats-Unis du 14 novembre, qui abaisait les taxes sur les exportations suisses de 39 à 15%.

Donald Trump veut aller vite

La donne aurait-elle changé? «Non, il n'y a rien de nouveau en substance», répond le porte-parole du Secrétariat à l'économie (Seco), Markus Spoerndli, qui précise avoir connaissance du document. «Les attentes et les délais mentionnés dans ce document ont également été communiqués à plusieurs reprises par la Suisse», rappelle-t-il. Une phrase du Département du commerce américain peut toutefois jeter le trouble lorsqu'il est expliqué que «les Etats-Unis ont accepté de modifier ces taux tarifaires, étant entendu et dans l'espérance que l'accord sur le commerce équitable, équilibré et réciproque sera négocié avec succès d'ici au premier trimestre 2026».

Le Seco, le Conseil fédéral et la partie américaine ont-ils la même compréhension des processus à venir pour parvenir à un accord final, y compris sa validation par le parlement? «Oui», répond Markus Spoerndli. Les attentes et les délais ont été communiqués dans la déclaration d'intention commune du 14 novembre 2025. Celle-ci précise bien que les deux parties négocient immédiatement avec l'objectif de parvenir à un accord au premier trimestre 2026, «sous réserve de leurs procédures nationales respectives». C'est précisément sur la compréhension de ces procédures que le doute pourrait persister. La négociation d'un accord commercial est une chose. Sa validation par le parlement, puis éventuellement par le peuple, en vue de sa signature en est une autre. Or Donald Trump veut aller vite.

Au moins deux ans avant un accord final

En conférence de presse, le 10 décembre dernier, Guy Parmelin avait reconnu que les Etats-Unis «voulaient négocier et signer au plus vite». Les négociateurs suisses se sont engagés à agir dans les meilleurs délais pour négocier. Mais ils sont restés clairs sur le processus parlementaire qui, lui, peut durer. «Ils ont compris», avait ajouté le conseiller fédéral. Le «ils» en question se réfère en particulier au représentant au Commerce américain Jamieson Greer, avec qui les discussions ont été «consolidées». La Suisse s'est engagée à faire preuve de «bonne volonté». Lors de cette même conférence de presse, Guy Parmelin avait toutefois ajouté que le principal défi pour la Suisse restait la «volatilité» sans préciser à quoi ou à qui il faisait référence.

«Le processus pour l'accord avec les Etats-Unis sera le même que pour tout autre accord et comme avec l'UE, avait alors expliqué au *Temps* le conseiller national Damien Cottier. Cela prend du temps, je dirais au moins deux ans. Il ne s'agit pas de traîner les pieds, mais il n'y a aucune raison de se hâter.» Le processus n'en est pas moins soutenu, les deux Chambres ayant donné leur aval cette semaine à un mandat de négociation pour le Conseil fédéral. Entre-temps, le Seco indique que le taux de 15% est finalement entré en vigueur ce jeudi. L'effet rétroactif au 14 novembre est confirmé. ■

MAIS ENCORE

Droits de douane, «mot préféré» de Donald Trump

«Bonsoir l'Amérique. Il y a 11 mois, j'ai hérité d'un désastre et je le répare.» Voici comment Donald Trump a lancé dans la nuit de mercredi à jeudi une courte allocution de fin d'année, dans laquelle il a, entre autres, fermement maintenu son cap économique. Alors même que sa politique protectionniste laisse les Américains sceptiques, il a réitéré que les droits de douane étaient son «mot préféré». (AFP)



Helene Budliger Artieda, secrétaire d'Etat à l'Economie, dans une salle du Palais fédéral. En fonction depuis 2022, la haut fonctionnaire a, entre autres, été sur les fronts européens et mondiaux.

«Sans le soutien des chefs d'entreprise, nous ne serions

DIPLOMATIE Dans un entretien exclusif, la directrice du Seco Helene Budliger Artieda se penche sur les deux dossiers qui, quelle que soit leur évolution, vont façonner l'avenir économique de la Suisse

PROPOS RECUEILLIS PAR ALINE BASSIN ET ROMAINE MORARD, BERNE

Rarement a-t-on vu une secrétaire d'Etat à l'Economie aussi omniprésente. Pour Helene Budliger Artieda, 2025 a commencé par le dossier européen et s'est terminée de l'autre côté de l'Atlantique avec l'épineux feuilleton des droits de douane américains infligés à la Suisse. L'ancienne ambassadrice revient dans un interview réalisé mardi à Berne sur une année qui restera probablement dans les livres de l'histoire suisse.

L'année a été très mouvementée pour vous, notamment avec tout le feuilleton lié aux droits de douane américains. Dans quel état d'esprit la terminez-vous? Je suis plutôt satisfaite. Evidemment, une grande partie de l'année s'est déroulée dans l'ombre des 39% et des 31%. Pour moi, le défi a été

d'être très présente à Washington tout en suivant les autres dossiers. Cela a été intense et on en vient à oublier tous les résultats obtenus: l'accord de libre-échange signé avec la Thaïlande en début d'année, puis celui avec le Mercosur le 16 septembre. Je suis en outre aussi très fière du lancement – avec les Emirats arabes unis, Singapour et la Nouvelle-Zélande – d'un nouveau mouvement pro-commerce et pro-investissement, le Future of

Investment and Trade Partnership. Sans oublier la bonne collaboration que nous avons eue avec les partenaires sociaux sur le dossier européen. Tout cela s'est fait en parallèle des négociations avec les Etats-Unis.

A vous entendre, la gestion de crise ne semble pas vous faire peur. Vous vous sentez dans votre élément?

C'est certainement dû à ma longue expérience au sein du Département fédéral des affaires étrangères. Quand vous vivez à l'étranger, vous vous habitez à évoluer dans des conditions qui ne sont pas celles de la Suisse. Au début de ma carrière, j'ai séjourné dans des pays considérés comme difficiles. Plus récemment, lors

de la pandémie de covid, j'étais ambassadrice en Thaïlande et nous avons dû organiser l'évacuation de 10 000 Suisses. Cela vous forme.

Continuons à parler de crise: le

1er août, celle des droits de douane a atteint son paroxysme avec l'annonce des 39% pour la Suisse. Comment l'avez-vous vécue? Tout d'abord, pour nous, cela a été un choc, une immense déception car nous avions toujours eu des réunions agréables, très professionnelles avec nos homologues américains. Ils nous ont toutefois toujours dit: on négocie mais, à la fin, c'est le président qui décide.

Pour nous, la question, c'était donc de savoir comment franchir les derniers mètres qui nous menaient à lui. Ce n'était pas si facile de trouver un chemin et la date butoir du 1er août s'approchait.

Aujourd'hui, vous ne savez toujours pas pourquoi Donald Trump a subitement imposé ces 39%. Non et c'est vrai que cela a été très dur. Le 1er avril, quand il a annoncé 31% pour la Suisse, c'était lourd mais cela répondait à une formule mathématique. On pouvait comprendre. Avec 39%, nous

nous retrouvions loin des autres et avions le sentiment d'être singled out, d'être ciblés, comme pris à partie.

Mais il faut aussi bien comprendre que les Etats-Unis négocient avec le monde entier: le président n'a pas le temps de regarder chaque pays dans le détail. En voyant le déficit commercial des Etats-Unis envers la Suisse, il peut s'être dit que ce n'était pas possible pour un si petit pays. Même si l'écart n'est pas toujours aussi important que cette année et qu'il s'explique aussi par des éléments particuliers.

La Suisse a toujours eu l'impression d'entretenir un rapport particulier avec les Etats-Unis, cette «république soeur». Est-ce qu'on a péché par naïveté en se disant: «pour nous, ça va aller»? On nous a beaucoup reproché d'avoir été naïfs. Personnellement, je pense que non. Nous avons toujours été présents. Le conseiller fédéral Guy Parmelin, mon chef, n'a jamais fait autant de voyages dans un seul pays. La présidente de la Confédération aussi. Nous étions une équipe forte. Et pendant très longtemps, les retours que nous avions étaient très positifs. Pour

INTERVIEW



américain. (BERNE, 16 DÉCEMBRE 2025/ULRIKE MEUTZNER POUR LE TEMPS)

peut-être pas encore arrivés à un accord»

les autres pays aussi, c'était difficile. Aujourd'hui, seuls 16 pays ont obtenu une déclaration d'intention et des taux réduits. Et nous en faisons partie. Il faut aussi les relever.

Pour y arriver, n'y avait-il vraiment pas d'autre solution que d'activer une diplomatie parallèle, celle des chefs d'entreprise? D'abord, ce qui a beaucoup aidé, c'est qu'en avril comme en août, le Conseil fédéral a gardé la tête froide. En août, nous nous sommes tout de suite dit que nous devions améliorer notre proposition. Nous avons donc commencé à discuter d'une nouvelle offre qui soit couverte par le mandat parlementaire puisque, ne l'oubliions pas, nous avions consulté les deux Chambres et les cantons. Mais à la fin, on butait toujours sur le même problème: comment accéder au président américain qui a un million de dossiers sur son pupitre? Et en parallèle, nous étions en contact avec l'économie privée. Les entrepreneurs commençaient aussi à téléphoner pour savoir si cela avançait. Nous leur répondions: oui, mais il faut l'aval du président Trump. Et c'est comme cela que la réunion s'est dessinée.

Vous attendiez-vous à autant de scepticisme de la part d'une grande partie de l'opinion publique? Vous savez, quand vous travaillez au Seco, la critique, c'est la normalité. Et franchement, je peux comprendre que les gens se méfient. Mais je peux vous dire que si nous n'avions pas eu le soutien de ces six messieurs – enfin cinq puisqu'un n'a pas pu voyager pour des raisons familiales – qui parlent mieux la

«Nous vivons dans une forme de bulle dont il faut aujourd'hui sortir»

langue du président américain que moi ou que n'importe qui au sein de l'administration, nous n'y serions peut-être pas encore arrivés. Et ils n'ont pas fait ça pour leur entreprise. On m'a rapporté qu'ils ont aussi parlé des PME. Ce sont leurs fournisseurs, partenaires ou sous-traitants et ils connaissent aussi leurs enjeux.

Est-ce que le problème, c'est que cela a été public? La photo, le tweet... C'était une initiative privée et ils ont le droit de communiquer comme ils veulent. Je pense que ce dossier montre une frustration croissante en Suisse: le monde ne fonctionne plus comme on le souhaiterait. En tant que citoyen suisse, on ne peut pas aller à la Maison-Blanche et dire directement ce qu'on pense. Cette frustration se reporte peut-être sur nous, sur moi, sur le Conseil fédéral, et aussi sur ces six hommes d'affaires. Est-ce que c'est justifié? Je dirais plutôt que non. En tant que directrice du Seco et citoyenne, je suis vraiment contente qu'il y ait des personnes s'engageant pour le pays comme eux. J'imagine que cela n'a pas été facile. Normalement, ils portent la responsabilité de leur entreprise. Là, ils se sont retrouvés tout à coup exposés publiquement. Nous avons l'habitude. Eux, non. Et une chose est certaine: aucun d'entre eux, personnellement, n'avait besoin de le faire.

Parmi eux, trois étaient tout de même affectés parce qu'actifs dans l'horlogerie... Oui, mais personnellement, je suis convaincue qu'ils l'ont fait pour le pays.

Toute la Suisse comptait sur vous pour faire baisser ces droits de douane. Pourtant, quand vous annoncez enfin la bonne nouvelle, le 14 novembre dernier, le soulagement a été de courte durée et les critiques ont commencé à pleuvoir. Comment l'expliquez-vous? Vous savez, j'ai 60 ans et j'ai vu le mur de Berlin s'écrouler. Un événement que je n'aurais jamais imaginé vivre quand j'étais jeune. Ensuite, nous avons vécu dans un monde multilatéral, particulièrement favorable à un petit pays comme le nôtre. Je pense qu'en conséquence, nous vivons dans une forme de bulle dont il faut aujourd'hui sortir. Maintenant, la Suisse doit apprendre à faire face à un monde qui a changé si elle veut que son économie, son marché du travail et sa capacité d'innovation fonctionnent.

Mais cela veut dire qu'on ne peut plus appliquer les mêmes recettes? Qu'il faut faire un deuil? Gérer toutes sortes de relations commerciales et d'investissements complexes est possible. Ainsi, il ne faut pas cacher que notre relation avec l'Union européenne est, elle aussi, complexe et qu'il est nécessaire de la stabiliser. J'espère qu'on va y parvenir et qu'ensuite, les règles seront claires, peut-être pour ces vingt prochaines années. Nous pouvons aussi montrer au monde que nous sommes capables de gérer notre relation avec les Etats-Unis. Car selon moi, les tarifs sont là pour rester, quelle que soit la personne qui succédera à Donald Trump. Même si elle est démocrate, cette logique protectionniste ne disparaîtra pas. La classe moyenne américaine souffre dans certaines régions rurales, et le président a décidé de s'attaquer à ce problème. Peut-être pas avec des recettes qui nous conviennent mais on ne peut rien y faire. Je ne pense pas que la classe moyenne suisse accepterait de devoir cumuler plusieurs emplois pour payer ses factures, comme c'est le cas pour certains Américains.

C'est la peur que la promesse d'investir 200 milliards aux Etats-Unis suscite; ils se disent: ce sont nos emplois qu'on va délocaliser. Il y a investissements et investissements. Les Américains ont une conception assez large, voire «généreuse», de la notion, qui inclut notamment les placements de portefeuille. Investir dans une entreprise existante, ne signifie donc pas forcément transférer des emplois. Dans certains cas les entreprises vont investir pour pouvoir rester sur le marché américain ou décrocher des mandats publics, par exemple dans les infrastructures. Cela peut aussi contribuer à préserver des emplois en Suisse. Je comprends que le chiffre de 200 milliards inquiète, mais dans la majorité des cas, il ne se traduira pas par des délocalisations.

Tout de même. N'avons-nous pas fait beaucoup de concessions, par exemple sur la taxe numérique – on s'est engagé à ne pas taxer les GAFAM – ou sur l'agriculture? Certains partis parlent de «traité de soumission». Dans la déclaration d'intention, qui n'est pas juridiquement contraignante, la facilitation de l'accès au marché suisse est augmentée de 99,3 à 99,6%. Cela correspond à une hausse de 0,3%, en contrepartie d'une baisse de droits de douane de 39 à 15%. A la demande du conseiller fédéral Guy Parmelin,

nous avons soigneusement examiné ce qui était acceptable pour obtenir un mandat de négociation. Mais nous n'avons rien «donné». C'est, in fine, le parlement qui va décider ce qui constitue une différence fondamentale. D'ailleurs, les deux commissions du Conseil national et des Etats se sont prononcées hier et aujourd'hui sur le mandat. Quand nous négocions, nous expliquons toujours la séparation des pouvoirs, en expliquant qu'en plus, avec la démocratie directe, le peuple a le dernier mot. C'est un système unique et, croyez-moi, ce n'est pas toujours simple à faire comprendre à l'extérieur.

«Dans mon travail, j'ai appris à être optimiste, toujours. Sinon je ne pourrais pas me lever le matin»

Il va ensuite y avoir tout le processus parlementaire, voire un référendum. La population a manifesté dans un sondage sa désapprobation envers cet accord. N'êtes-vous pas inquiète? Il faudra voir. J'ai l'impression qu'au final, les Suisses sont malgré tout pragmatiques. La question qu'il faut se poser, c'est: quelle est l'alternative? Quand vous avez des entrepreneurs qui vous téléphonent – vous savez que je suis plutôt accessible – et qui vous disent: «J'ai perdu mon marché, qui représente 30% de mon chiffre d'affaires», que faites-vous? Je le répète, le monde a changé et je crains que cela ne soit pour longtemps. Pour la Suisse, la voie royale reste le système multilatéral, dans lequel ce n'est pas la loi du plus fort qui prévaut. Mais cette époque est révolue. Les Suisses doivent en prendre conscience et faire preuve du pragmatisme qui a toujours été le leur pour évoluer dans ce nouveau monde.

Un des autres gros enjeux à venir pour la Suisse concerne nos relations avec l'Union européenne. Le Conseil fédéral présentera son message au printemps. Pourquoi avoir enterré le nom «bilatérales III», critiqué puisque désormais il y a une reprise dynamique du droit européen? Le Conseil fédéral l'a expliqué. Dans les retours de consultation, ce terme était utilisé et, dans certains cas, proposé, aussi parce que c'est simplement plus facile. Je pense que l'inquiétude du Conseil fédéral, c'est qu'on ne sache plus de quoi on parle si on utilise tous des termes différents.

Et puis, vous savez... Heureux le pays qui peut débattre avec passion de problèmes comme ça. Heureux le pays qui peut s'inquiéter du titre d'un dossier, alors que la discussion touche des thèmes importants, comme celui de la souveraineté.

Vous parlez de souveraineté. Ces questions institutionnelles sont perçues avec une certaine inquiétude, du côté de l'UDC certes, mais aussi par une partie du Centre ou du PLR. Concrètement, jusqu'où devra-t-on s'incliner face à l'Union européenne? Il y a une part d'inconnu. Ça, ce n'est factuellement pas correct. Il n'y a rien d'*«inconnu»*. Des pages listent ce qui

concerne la reprise dynamique du droit, il faut les lire. C'est très clair; ce qui n'est pas sur cette liste n'est pas concerné.

Et il y a une chose qu'il faut comprendre: nous voulons un accès privilégié au marché européen. Mais nous n'en sommes pas propriétaires. Ce sont les gouvernements des pays membres de l'Union européenne qui le gèrent. Donc ce n'est pas à nous de dire quelles sont les règles. En revanche, il nous revient, et finalement au peuple suisse, de choisir si on veut accepter ces règles, ou si on estime que le prix est trop élevé.

Les bilatérales III et l'accord avec les Etats-Unis sont tous deux très importants pour la Suisse. Il en a beaucoup été question dans les pas perdus durant cette session de décembre. On a le sentiment qu'il y a deux camps: la «team Etats-Unis» et les «pro-Union européenne». Comme s'il s'agissait de deux options opposées. Vous ressentez ça aussi? Oui, je le ressens aussi, mais je ne le comprends pas. Le Conseil fédéral l'a dit très clairement: si on veut que la Suisse reste riche, qu'elle conserve des opportunités, que le marché du travail fonctionne, que les investissements affluent et que nous ayons suffisamment de moyens pour réinvestir dans l'éducation et les infrastructures, la meilleure chose, c'est d'avoir accès à l'ensemble des marchés mondiaux. Il n'y a pas de «soit l'un, soit l'autre».

Si on regarde les échanges commerciaux, le numéro un, c'est l'Europe, clairement. Cela représente 50% de nos échanges. Ensuite viennent les Etats-Unis, et la Chine. Mais c'est aussi extrêmement important de diversifier, comme avec l'Inde et le Mercosur. J'aimerais aussi qu'on en fasse davantage avec l'Afrique.

Pour la Suisse, il existe un intérêt vital à montrer qu'on est capable de gérer toutes ces relations. Sinon, à quoi sert notre stabilité? Si on ne réussit pas à négocier avec l'UE ou les Etats-Unis, pourquoi les entreprises viendraient-elles en Suisse? Elles iront ailleurs.

Les accords avec l'Union européenne, celui avec les Etats-Unis, la votation sur la Suisse à 10 millions... Ces prochaines années, les Suisses devront se positionner sur des enjeux cruciaux. Comment voyez-vous les choses? Comme dans d'autres démocraties prospères, les divisions sont en augmentation. Mais heureusement, en Suisse, on a la possibilité de voter. Et je pense que maintenant, c'est vraiment le moment de voter sur certaines questions importantes. Par exemple, dans mon domaine, j'estime qu'il faut voter sur les accords de libre-échange. Il faut poser clairement la question à la population. Et c'est la même chose avec la migration, qui est devenue un sujet extrêmement clivant. A un moment donné, il faut décider. Si on regarde le marché du travail, les Suisses ne veulent plus faire certains travaux. Quelle est la solution, dans une société qui vieillit fortement, où il y a davantage de personnes qui partent à la retraite que de jeunes qui entrent sur le marché du travail? Je ne suis pas fataliste, et je ne suis pas naïve non plus. Mais il est temps pour les Suisses de décider ce qu'ils veulent.

Peut-être que je serai frustrée par certains résultats. Mais c'est la Suisse. C'est notre manière de faire: voter sur les sujets qui nous divisent. ■